

Bruxelles, le 2 mai 2025 (17h45)

RÉSULTATS ANNUELS 2024 IMPACTÉS PAR UN ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ ÉXIGEANT

- Revenus d'activité en hausse de +10,5 % à 24,1 M€, porté par la mise en œuvre de l'accord de collaboration et de licence en Chine.
- Résultat net en perte de (3,2) M€, impacté par la hausse des charges opérationnelles et des éléments non récurrents (dépréciation de goodwill).
- Endettement financier net maîtrisé à 25 % des fonds propres au 31 décembre 2024.

COIL, leader mondial de l'anodisation de l'aluminium, publie ses résultats annuels pour l'exercice 2024.

❖ Faits marquants de l'exercice

Dans un contexte marqué par le ralentissement économique mondial, le recul de la demande sur de nombreux marchés finaux et une incertitude géopolitique croissante, COIL est parvenue à enregistrer une progression de +10,5 % de ses revenus d'activité, portée par la stabilité des ventes de sous-traitance, le rebond des ventes packagées en fin d'année, et les premiers revenus issus de l'accord de licence conclu en Chine.

Les ventes de sous-traitance (79 % du chiffre d'affaires) sont restées globalement stables par rapport à 2023. Après un long cycle de déstockage sur les chaînes de distribution et un début d'année en demi-teinte, l'activité a rebondi au deuxième et au troisième trimestre, stimulée notamment par une commande importante pour un laminoir. Toutefois, la prudence des distributeurs, dans un climat économique européen dégradé et face à la volatilité des prix du LME, a pesé sur la dynamique globale.

Les ventes packagées (21 % du chiffre d'affaires) progressent de +7,5 %, tirées par la livraison de commandes significatives au quatrième trimestre sur le marché européen.

Enfin, l'accord stratégique signé en Chine en février a permis l'enregistrement de 2,0 M€ de revenus de licences. Ce contrat devrait générer d'autres paiements d'étapes avec de nouveaux revenus non récurrents additionnels en 2025.

❖ Résultats

Malgré la progression des revenus, la rentabilité reste affectée par un faible niveau d'activité en sous-traitance et par des charges exceptionnelles.

L'EBITDA ressort à 0,3 M€ (1,1 % du chiffre d'affaires), contre 0,6 M€ en 2023. Le hausse de la marge brute a été principalement compensée par l'augmentation des coûts variables de production, notamment ceux de l'énergie¹. Ces derniers incluent en 2024 une provision de 0,5 M€, liée au remboursement d'une subvention

¹ À noter qu'en 2023, les coûts énergétiques en Allemagne avaient bénéficié de prix plafonnés et de subventions supplémentaires

énergétique perçue en Allemagne en 2023. Par ailleurs, les autres charges opérationnelles ont augmenté, en lien avec des éléments non récurrents liés aux rémunérations et bonus au management.

Le résultat opérationnel ressort à (2,8) M€, intégrant l'impact négatif d'une dépréciation de goodwill sur les actifs liés à l'anodisation en continu (0,5 M€ en 2024 contre 1,3 M€ en 2023) suite au changement des conditions de marché et à l'application de certaines normes comptables IFRS². Pour mémoire, le résultat opérationnel avait été positivement impacté en 2023 par une reprise exceptionnelle d'amortissement sur subvention d'investissement en Allemagne de 0,7 M€.

Le résultat net s'établit à (3,2) M€, contre (2,2) l'année précédente qui comprenait des produits financiers exceptionnels pour un montant de 0,7 M€, relatif à une reprise des provisions au titre des intérêts dus en cas de remboursement des subventions allemandes.

❖ Compte de résultat simplifié

(en millions d'euros)	2024	2023	Évolution
Chiffre d'affaires et revenus de licences	24,1	21,8	+10,5 %
CA sous-traitance	17,4	17,4	- 0,2 %
CA packagés ³	4,7	4,4	+ 7,5 %
Revenus de licences	2,0	-	-
EBITDA	0,3	0,6	- 52,1 %
en % CA et revenus	1,1%	2,6%	
Résultat d'exploitation courant	(2,2)	(2,1)	- 4,7 %
en % CA et revenus	(9,3)%	(9,8)%	
Résultat d'exploitation	(2,8)	(2,7)	- 3,9 %
en % CA et revenus	(11,6)%	(12,3)%	
Résultat avant impôts	(3,0)	(2,2)	- 34,3 %
Résultat net	(3,2)	(2,2)	- 42,7 %
en % CA et revenus	(13,1)%	(10,2)%	

❖ Bilan

Les capitaux propres s'élèvent à 18,2 M€ au 31 décembre 2024, en recul de -3,2 M€ par rapport à fin 2023 en raison du résultat négatif de l'exercice. L'endettement financier net au 31 décembre 2024 s'élève à 4,6 M€, représentant 25 % des fonds propres (contre 24 % fin 2023), un niveau considéré comme maîtrisé.

Suite à la baisse des résultats sur les exercices 2023 et 2024, un covenant (obligations de respecter certains ratios financiers) n'a pas été respecté auprès de deux banques belges. Néanmoins, la Société a pleinement respecté ses obligations de remboursement. L'une des deux banques a accordé une dérogation temporaire en raison du contexte exceptionnel. L'autre banque a également accordé une dérogation dans le cadre d'un nouvel accord de financement, incluant des marges rehaussées et des modalités de remboursement révisées sous forme d'un « straight loan » de 1 M€, remboursable en 16 mensualités de septembre 2025 à décembre 2026.

² La comptabilisation de cette perte de valeur latente résulte de l'application de la norme IAS36. Cette norme prescrit qu'une entité est tenue de réduire la valeur de l'actif (in casu, la valeur du goodwill lié à l'unité d'anodisation continu) pour s'assurer que l'actif est au plus comptabilisé à sa valeur recouvrable. Une telle réduction, qualifiée de perte de valeur, n'a pas d'impact sur la situation de trésorerie de la Société.

³ Anodisation et métal inclus

❖ Évolution de l'activité depuis le début de l'exercice 2025

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2025 atteint 4,5 M€, en baisse de -9,9 % par rapport à l'an dernier, avec des tendances contrastées : hausse de +18,1 % des ventes packagées (1,2 M€), mais recul de -16,9 % des ventes de sous-traitance (3,3 M€), dans un contexte de marché encore plus attentiste, de baisse anticipée du prix LME et de concurrence renforcée en Europe. Aucun revenu de licence n'a été perçu au cours du trimestre.

❖ Perspectives

Dans un environnement incertain, COIL anticipe un recul de son chiffre d'affaires en 2025. Pour y faire face, la Société poursuit l'adaptation de son modèle : optimisation des coûts, agilité industrielle renforcée, et valorisation de ses savoir-faire technologiques.

Parallèlement, COIL poursuit activement son développement à l'international, en ciblant des marchés à fort potentiel tels que l'Asie, le Moyen-Orient et l'Inde, où la demande en aluminium anodisé est en forte croissance. En Chine, la mise en œuvre de son accord de licence se poursuit selon un modèle créateur de valeur, fondé sur un transfert d'expertise et un ancrage local.

En s'appuyant sur ses atouts technologiques différenciants, sa couverture géographique élargie, son portefeuille de produits durables à faible empreinte carbone et l'engagement de ses équipes, COIL entend transformer les défis économiques actuels en opportunités de croissance à long terme, dans un marché en mutation profonde.

❖ Informations complémentaires

Les états financiers ont été arrêtés le 29 avril 2025 par le conseil d'administration. Ils sont repris dans les comptes annuels consolidés 2024 disponibles sur le site financier de la Société (<http://investors.coil.be>).

❖ Agenda

- 4 juin 2025 Assemblée générale annuelle
- 29 juillet 2025 Chiffre d'affaires du premier semestre 2025
- 31 octobre 2025 Résultats du premier semestre 2025 et rapport financier semestriel

Les communiqués sont diffusés après la clôture de la bourse.

À PROPOS DE COIL

COIL est le plus grand anodiseur au monde pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie, et est commercialisé sous la marque ALOXIDE®.

L'anodisation est un procédé électrochimique (électrolyse) qui développe à la surface de l'aluminium une couche d'oxyde naturelle, protectrice et présentant la faculté de pouvoir être colorée dans des gammes de finitions résistantes aux UV. Elle octroie au métal une excellente résistance à la corrosion et/ou renforce ses qualités fonctionnelles. L'anodisation préserve toutes les propriétés naturelles et écologiques de l'aluminium ; il conserve sa forte rigidité et son excellent rapport force/poids, ses propriétés non-magnétiques, sa résistance exceptionnelle à la corrosion. Le métal reste totalement et à plusieurs reprises recyclable par simple refusion. L'aluminium anodisé est utilisé à travers un nombre varié d'applications : architecture, design, industries ou automobile.

COIL déploie un modèle industriel créateur de valeur en s'appuyant sur son savoir-faire unique, son excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et l'expertise de ses équipes. COIL compte plus de 100 collaborateurs en Belgique et en Allemagne et a réalisé en 2024 un volume d'affaires de 24,1 M€.

Cotée sur Euronext Growth Paris | Isin : BE0160342011 | Reuters : ALCOI.PA | Bloomberg : ALCOI:FP

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.aloxide.com

CONTACTS

COIL

Tim Hutton | Administrateur délégué
tim.hutton@coil.be | Tél. : +32 (0)11 88 01 88

ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

Cyril Combe
ccombe@actus.fr | Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68